



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Communications d'entreprises
Sous-rubrique: Invitation à l'assemblée générale
Date de publication: SHAB - 03.06.2020
Numéro de publication: UP04-0000002154
Canton: GE

Entité de publication:
Cofigen SA, Rue du Jeu-de-l'Arc 15, 1207 Genève

Invitation à l'assemblée générale ordinaire de Le Chêne Vert SA

Le Chêne Vert SA
CHE-102.524.591
Avenue de Thônex 7
1226 Thônex

Indications concernant l'assemblée générale:
24.06.2020, 17:00 heures, c/o COFIGEN SA
Rue du Jeu-de-l'Arc 15
1207 Genève

Texte d'invitation/ordre du jour:
Mesdames et Messieurs les actionnaires sont invités à participer à l'assemblée générale ordinaire 2018 qui se tiendra le **mercredi 24 juin 2020 à 17h00** dans les bureaux de COFIGEN SA au 2ème étage du 15 rue du Jeu-de-l'Arc, à Genève.

LE CHENE VERT S.A. (Thônex-GE)

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont invités à participer à l'assemblée générale ordinaire 2019 qui se tiendra le **mercredi 24 juin 2020 à 17h00** dans les bureaux de COFIGEN SA au 2ème étage du 15 rue du Jeu-de-l'Arc, à Genève.

Ordre du jour:

- 1 Validation de l'Assemblée générale
 - 2 Approbation du procès-verbal du 24 septembre 2019
 - 3.1 Présentation du rapport de gestion de l'exercice 2019
 - 3.2 Présentation des états financiers 2019
 - 3.3 Présentation du rapport de l'organe de révision
 - 4.1 Approbation du rapport annuel de l'exercice 2019
 - 4.2 Approbation des comptes annuels de l'exercice 2019
 - 4.3 Décision sur l'emploi du bénéfice résultant du bilan
 - 4.4 Décharge aux membres du Conseil d'administration
 - 4.5 Nomination du conseil d'administration
 - 4.6 Fixation des honoraires du conseil d'administration
 - 4.7 Nomination du réviseur
 - 5 Démolition et reconstruction de l'immeuble - avancement du dossier
 - 6 Divers : situation sur le changement d'affectation pour les locaux 7 Av. de Thônex
- Les demandes particulières des actionnaires doivent être requises par écrit en indiquant les objets de discussion et les propositions (Art. 11 al. 4 des statuts).

Les documents relatifs au point 3.2 de l'ordre du jour sont à la disposition des actionnaires chez COFIGEN SA, 15 rue du Jeu-de-l'Arc, 1207 Genève. Cependant, ils seront envoyés par courriel prochainement.